



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/471

S/20803

22 août 1989

ORIGINAL : ANGLAIS/
CHINOIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 18, 28 et 36 de l'ordre
du jour provisoire*
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN
QUESTION DE NAMIBIE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 21 août 1989, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration sur la question de l'Afrique australe que le Ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, a faite à Harare, le 4 août 1989.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et le texte intégral de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 18, 28 et 36 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

(Signé) LI Luyue

* A/44/150.

ANNEXE

Déclaration sur la question de l'Afrique australe faite à Harare
le 4 août 1989 par le Ministre chinois des affaires étrangères

1. En Afrique australe, la tension s'est relâchée et l'affrontement a fait place au dialogue. C'est là le résultat de la lutte prolongée qui a été menée par les peuples de cette région, les Etats de première ligne et l'ensemble de la communauté internationale, notamment les autres pays africains. Les pays et peuples d'Afrique australe, qui se trouvent aujourd'hui devant des perspectives de paix plus encourageantes, continuent à résoudre les problèmes liés à cette région par divers moyens tels que la négociation et le dialogue. Il convient néanmoins de souligner que relâchement des tensions ne signifie pas paix universelle. Les facteurs responsables de la tension et des troubles régionaux sont encore présents. Les problèmes économiques semblent encore plus menaçants. La lutte pour le contrôle de la région, la menace et la subversion persistent. Quant à la lutte pour la paix durable et la stabilité en Afrique australe, qui est une lutte difficile, elle continue de requérir des efforts sans relâche. Le Gouvernement et le peuple chinois se félicitent au plus haut point des efforts déployés par les peuples d'Afrique australe en vue de parvenir à un règlement politique de leurs problèmes régionaux et ils continueront d'appuyer, comme ils l'ont toujours fait, les politiques et tactiques correctes que ces peuples adopteront à la lumière de la réalité qui règne dans leurs pays respectifs et dans l'ensemble de la région.

2. L'élimination du système d'apartheid de l'Afrique du Sud - principale cause des troubles de la région - constitue la pierre angulaire de la paix, de la stabilité, du développement et de la prospérité en Afrique australe. Face à la lutte résolue du peuple sud-africain et aux vigoureuses pressions exercées par la communauté internationale, les autorités sud-africaines ont quelque peu modifié leurs tactiques dans leurs politiques intérieure et étrangère. Toutefois, sur la question fondamentale de l'abolition de l'apartheid, elles n'ont adopté aucune politique ou mesure significative. Nous les engageons donc vivement à faire preuve de réalisme en adoptant, conformément au mouvement de l'histoire, des politiques éclairées et en renonçant à l'apartheid et à toutes les lois et décrets raciaux de caractère discriminatoire. Il faut, en outre, que les autorités sud-africaines relâchent inconditionnellement le dirigeant noir de l'Afrique du Sud, M. Nelson Mandela, et les autres prisonniers politiques et reconnaissent les organisations de libération nationale de l'Afrique du Sud telles que l'African National Congress et le Pan-Africanist Congress, avec lesquelles elles devraient engager un dialogue en vue de l'instauration d'une Afrique du Sud unifiée, démocratique et libre où toutes les races pourraient jouir de l'égalité.

3. L'indépendance de la Namibie a constitué pendant longtemps un aspect majeur de la situation en Afrique australe et une grande source de préoccupation pour la communauté internationale, notamment les Etats africains. Nous notons avec plaisir que la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité a enfin commencé à être appliquée le 1er avril de cette année, soit 10 ans après son adoption. Le début du processus d'indépendance en Namibie est un prélude au succès imminent que le continent africain connaîtra dans sa mission historique de décolonisation. Le peuple chinois se réjouit de cette évolution historique. La Namibie entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, celle de la préparation des élections générales. Nous estimons que la tenue d'élections générales libres, équitables et

paisibles et l'accès à l'indépendance, à la date prévue, représentent à la fois un droit sacré pour le peuple namibien et une condition objective essentielle à la paix et au développement en Afrique australe. Nous espérons que toutes les parties à la question de Namibie, notamment les autorités sud-africaines, tiendront leurs promesses et leurs engagements et s'abstiendront de toute action qui pourrait porter préjudice au déroulement d'élections libres et équitables en Namibie ou retarder l'indépendance de ce territoire. En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine continuera de jouer, comme elle l'a fait dans le passé, un rôle actif pour assurer que la Namibie accède à l'indépendance à la date prévue. La Chine respectera le choix du peuple namibien et examinera les questions touchant l'établissement de relations diplomatiques sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique avec un gouvernement namibien constitué en vertu de ces élections générales, à condition qu'elles soient libres et équitables.

4. La question du développement revêt une grande importance pour la région de l'Afrique australe. La mise en place de la Conférence de coordination et du développement de l'Afrique australe représente un effort collectif visant à revitaliser l'économie régionale et à la libérer du contrôle de l'Afrique du Sud. Nous espérons que les membres de la communauté internationale, notamment les pays développés, adopteront des mesures viables et efficaces et des politiques avisées et clairvoyantes en vue d'améliorer l'environnement extérieur qui entrave grandement la croissance économique de l'Afrique et pour apporter un appui actif et une assistance adéquate aux Etats de l'Afrique australe. La Chine, pour sa part, continuera à les appuyer de son mieux et à consolider et développer ses relations amicales et sa coopération avec eux sur la base de l'égalité et de l'avantage mutuel.
